



Soutenu par la

Coopération
Autrichienne pour
le Développement

Caritas
Autriche



Université
de
Lubumbashi

Renforcement de Capacités des OSC pour faciliter l'accès à la Terre et réaliser un développement durable et égal – RECAPTER.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE FINANCEMENT 68 SUBVENTIONS AUX OSC

Financement de 68 micro-projets menés par des organisations de la société civile (OSC) en RDC, le projet Renforcement des capacités des OSC pour faciliter l'accès à la terre et pour réaliser un développement durable et égale - RECAPTER, financé par l'Union Européenne et la Coopération Autrichienne pour le Développement, vise à renforcer les capacités des OSC en République Démocratique du Congo (RDC) afin de promouvoir un développement humain durable et équitable, notamment en matière de sécurisation foncière et de préservation de la biodiversité.

Le présent appel à candidatures vise à financer 68 micro-projets menés par des OSC (femmes, jeunes et peuples autochtones pygmées) dans les territoires de Lubudi, Kambove, Kipushi, Nyunzu, Moba, Pweto, Kongolo, Kabongo.

Critères d'éligibilité des projets :

- Être mis en œuvre dans les villages ciblés par le projet RECAPTER.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'Action Communautaire (PAC) s'il existe.
- Avoir un effet multiplicateur sur la gestion foncière et la biodiversité.
- Être basés sur la collaboration communautaire ou coopérative.
- Générer des bénéfices pour l'ensemble de la communauté.
- Tenir compte de l'équité entre les genres et des groupes sociaux marginalisés.
- Émaner d'une demande réelle de la population.
- Être portés par un groupe d'intérêt social (femmes, jeunes, agriculteurs, peuples autochtones pygmées).

Thématiques prioritaires:

- Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.
- Promotion de l'agriculture durable et de la transformation des produits agricoles à faibles émissions de carbone.
- Lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité.
- Renforcement de la cohésion sociale dans les villages.

Montant des subventions :

Les subventions seront octroyées à hauteur de 1 000 à 10 000 euros par projet.

Les OSC candidats doivent prévoir au minimum les éléments suivants dans les micro-projets qu'elles proposent (critères de sélection) :

- 1) L'OSC a un compte à son nom. L'OSC dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir des éventuels délais d'attente (premier virement, libération du dernier versement après évaluation du rapport final). A justifier par une confirmation bancaire ou un extrait de compte qui confirment le montant disponible.
- 2) Le micro-projet sera mise en œuvre dans un ou plusieurs des villages concernés par le projet (cf. Annexe 4 – Cartographie sites microprojets).
- 3) Le micro-projet contribue à l'atteinte des objectifs du Plan d'Action Communautaire (s'il y a un).
- 4) Le micro-projet a un effet multiplicateur en matière de foncier / de biodiversité (cela veut dire, le micro-projet doit non seulement atteindre ses objectifs/résultats immédiats mais aussi générer des effets bénéfiques qui sont susceptibles de persister après la fin du microprojet).
- 5) Le micro-projet a un caractère communautaire ou coopératif (cela veut dire, le micro-projet doit être basé sur des principes de coopération et de solidarité, impliquant activement les membres de la communauté).
- 6) Le micro-projet a des retombées bénéfiques pour toute la communauté (bénéficiaire à l'ensemble de la communauté et non à un groupe restreint). Cependant, le micro-projet peut avoir un focus sur un/des groupe(s) spécifique(s) (p.ex. jeunes, femmes, etc.) mais avec des bénéfices clairs pour la communauté.
- 7) Le micro-projet doit refléter la structure sociale de la communauté en tenant compte de l'aspect genre (prendre en compte les dynamiques sociales et démographiques de la communauté, notamment en intégrant des considérations de rapport homme-femme et en veillant à l'inclusion des groupes marginalisés).
- 8) Le micro-projet doit être l'émanation d'une volonté manifeste de la population (la proposition doit expliquer dans quelle mesure l'avis de la population a été recueilli).

Pour soumettre une candidature:

- Consulter les documents d'appel à propositions pour plus de détails sur le lien suivant : <https://wolke.caritas.at/s/NW8LkFSECdKb6gY> avec le mot de passe QfdRTXiMBw

Les documents sont aussi disponibles aux bureaux suivants :

- **Caritas Congo ASBL** : 26 avenue Basoko, 3258 Kinshasa, RD Congo Email : sarahtandundu@gmail.com
Personne de contact : Benita Tandundu Sarah (Téléphone : +243 810073714) ;
- **Caritas Kilwa** : Quartier Katenge mission, Avenue de la mission, cité de Kilwa, Secteur Moero, Territoire de Pweto, Province du Haut-Katanga, RD Congo Email : caritasdkk@gmail.com Personne de contact : Zabulon BANZA (Téléphone : +243970221276) ;
- **Caritas développement Kalemie Kirungu (CDCDKK)** : 116, Avenue Industrielle, Commune de la Lukuga, Ville de Kalemie, Province du Tanganyika, RDC Email : soumission.candidature@caritaskalemie.org
Personne de contact : Melchior KYEZI (Téléphone : + 243 81 38 44 975) ;
- **Caritas Développement Kongolo** : Numéro 2, Avenue Mukulu Mwamba, Quartier Mission, Kongolo, Province du Tanganyika, RDC Email : bienvenulwamba@gmail.com Personne de contact : Bienvenu LWAMBA (Téléphone : +243 819570045) ;
- **Bureau relais de Kabongo-Kime**, Avenue de la base, N° 10, RDC Email : caritaskgl@gmail.com Personne de contact : Martin TAMBWE (Téléphone : +243812808032)
- **Caritas Développement Lubumbashi** : 650, Avenue Mahenge, Quartier Industriel, Commune Kampemba, RDC Email : caritasdevishi@yahoo.fr Personne de contact : Lucienne BUHENDWA (Téléphone : +243813028151)

K

Les propositions de micro-projets y inclus ses annexes doivent être soumises à partir du 26 septembre 2024 (00 :00 heure local respectif) par voie électronique à sarahtandundu@gmail.com ou par voie postale/ personnellement à Caritas Congo ASBL, à l'attention de Madame Benita TANDUNDU et aux adresses suivantes :

- **Caritas Kilwa** : Quartier Katenge mission, Avenue de la mission, cité de Kilwa, Secteur Moero, Territoire de Pweto, Province du Haut-Katanga, RD Congo ;
- **Caritas développement Kalemie Kirungu** (CDCDKK) : 116, Avenue Industrielle, Commune de la Lukuga, Ville de Kalemie, Province du Tanganyika, RD Congo ;
- **Caritas Développement Kongolo** : Numéro 2, Avenue Mukulu Mwamba, Quartier Mission, Kongolo, Province du Tanganyika, RD Congo ;
- **Bureau relais de Kabongo-Kime**, Avenue de la base, N° 10, RD Congo ;
- **Caritas Développement Lubumbashi** : 650, Avenue Mahenge, Quartier Industriel, Commune Kampemba, RD Congo

Le dernier jour de la réception des offres est le 10 déc. 2024 (24 :00 heure local respectif), Il est vivement conseillé aux Organisations de la Société Civile candidates de ne pas attendre le dernier jour pour soumettre leur proposition. Tout dossier incomplet ou reçu après la date indiquée peut être refusé par le donneur.

Abbé Edouard MAKIMBA MILAMBO

Secrétaire Exécutif de Caritas Congo Asbl

